

**Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets et des enveloppes
FEADER correspondantes**

Proposé à la Commission Permanente du 11 décembre 2020.

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers	Enveloppe 2021
8.3.1 MP	Appel à projets : Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)	Du 01/03/2021 au 29/04/2021	210 000 €